



VIE PRIVÉE

DE

LOUIS XV.



IL est trop difficile d'écrire l'histoire d'un regne qui vient de finir, pour oser entreprendre celle du regne de Louis XV. Outre qu'il faudroit pouvoir nous faire ouvrir les archives du ministère, dont la politique nous repousseroit par la liaison trop intime des évènements actuels avec les précédens, c'est que nous aurions besoin de la même liberté dans les autres cabinets de l'Europe, où il se présenteroit, sans doute, encore plus d'obstacles. Autrement, ne voyant pas les objets sous toutes leurs faces, nous courrions risque de composer un ouvrage imparfait, partial du moins, le plus grand défaut d'un ouvrage de cette espece.

Il n'en est pas de même de la *Vie privée* d'un monarque; s'il est trop dangereux de l'écrire à mesure & sous ses yeux, par la crainte de blesser son amour-propre & d'éprouver sa vengeance, dès qu'il est expiré on ne fauroit trop tôt recueillir une multitude de faits qui la composent, & ne se conservent souvent que par une tradition orale, dont les traces fugitives s'affoiblissent & se perdent quelquefois tout-à-fait avec leurs témoins.

Nous ne nous arrêtons pas à prouver l'utilité des mémoires particuliers; notre siècle est trop philosophi-